

La Nation

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Journal vaudois

Local

Une affiche recommande au passant de «consommer local». Regrettable germanisme, mais passons. «Local», terme clef de la pensée écologique, est ici synonyme de proche, d'authentique, de fiable. Consommer local, c'est éviter les intermédiaires entre le producteur et le consommateur. C'est acheter, même plus chère, sa nourriture directement à son voisin paysan, vigneron, boucher, boulanger. Pour les purs, c'est exercer soi-même tous ces métiers, et quelques autres, dans le cadre de la famille ou avec l'aide du voisinage immédiat. On pense au retour aux sources des années 1970, aux hippies et à leur refus des grands ensembles urbains, des excès de la technique, de l'anonymat d'un pouvoir politique à la fois lointain et encombrant. On pense aussi, évidemment, au film *Les Babas-cool*, pochade grinçante où le retour à la terre n'empêche ni l'hypocrisie, ni la cupidité, ni les abus de pouvoir.

Local ne signifie pas d'abord petit, mais relatif à un lieu, quel que soit son étendue. Et c'est encore consommer local que de consommer cantonal ou fédéral, de refuser le tourisme d'achat, qui vous fait franchir la frontière suisse pour gagner quelques francs sur le kilo de viande ou sur le paquet de lessive, et de n'acheter, en tout cas pour les produits courants, que ce qui est cultivé ou fabriqué dans le pays. Du point de vue écologique, cela permet de réduire la pollution due aux transports, de contrôler, un peu, les modalités sanitaires (engrais, pesticides, organismes génétiquement modifiés) et sociales (revenus décents pour les producteurs et leurs employés) de la production agricole. De même, la «traçabilité» d'un produit, qui fait qu'on peut remonter du point

de vente au producteur, n'est possible que dans un cadre local, c'est-à-dire un cadre cohérent parce que soumis aux mêmes lois et où les mots ont la même signification.

Certes, les produits locaux sont plus chers, principalement à cause des conditions météorologiques et de l'exiguïté territoriale, ainsi que des exigences écologiques et sociales qui sont imposées à nos producteurs. Mettre ceux-ci en concurrence libre avec des producteurs étrangers qui n'y sont pas soumis est à la fois injuste, pour les producteurs suisses, et suicidaire, pour nous. Faire vivre les producteurs locaux est une exigence de solidarité communautaire et une nécessité politique à long terme.

Les deux initiatives pour la «souveraineté alimentaire» avaient probablement été lancées dans cette perspective locale. Elles étaient trop dirigistes et bureaucratiques, trop restreintes aussi – pourquoi réserver la souveraineté à l'alimentaire? – pour que nous puissions les soutenir. Mais la perspective était juste.

L'économie locale s'oppose, faut-il le dire, à une économie mondialisée, ou hors-sol, ou délocalisée, pour laquelle la terre n'est qu'un support indifférent, les employés, des forces de travail, les produits alimentaires, un investissement à rentabiliser au maximum et le plus rapidement possible. Lors de notre *Entretien du mercredi* du 15 mai dernier, «Contre la finance casino, pour une économie au service de l'homme», notre orateur, M. Jean-Marie Brandt, a expliqué qu'on élève des bovins en France, qu'on les transporte en Italie pour les faire abattre, puis qu'on ramène la viande au pays d'origine pour la découper et

la conditionner. Le gain financier, réel, se paie d'une déshumanisation du travail et d'une fragilisation de la communauté politique.

Local suppose une relation d'appartenance réciproque entre les personnes et le lieu sur lequel elles vivent. Parlons même d'un enracinement... et, au fond, quoi de plus écologique qu'un enracinement? Malheureusement, il faut bien dire qu'en matière politique, et plus particulièrement de législation, les écologistes renâclent à adopter une attitude *locale* et à défendre des positions fédéralistes – le lieu législatif adéquat étant le canton, à cause de la (relative) unité de mœurs – et à agir en faveur des autonomies communales. Invoquant l'urgence, ils préfèrent généralement des lois hors-sol, centralisées

et bureaucratiques. Il n'est pas sûr que cette attitude technocratique change face à l'«urgence planétaire».

Dans un autre ordre d'idées, le Tribunal fédéral a décidé récemment, sur la base du principe d'égalité, que l'école ne pourrait plus exiger des parents qu'ils prennent à leur charge les voyages d'études, camps de sport et autres excursions scolaires. La solution envisagée consiste à faire payer les communes. Nous suggérons une autre solution aux enseignants vaudois: qu'ils emmènent leurs élèves contempler les innombrables beautés naturelles et construites du pays. Coûts réduits, empreinte carbone négligeable, relations étroites avec la nature: voyagez local!

Olivier Delacrétaz

Occident express 30

Šaban est mort. Šaban est un chanteur populaire serbe qui a brutalement terminé sa carrière sur une *Autobahn* de la Ruhr, dimanche matin 17 février. Pour moi, étranger assimilé, ce genre de musique ne me dit rien. C'est un peu comme les tranches de silure frites au marché: sympathique mais impossible. Le *Kroug Dvoïke*, c'est-à-dire les Belgradois qui vivent à l'intérieur de la ligne de tram numéro 2, les citadins bourgeois, le Krug Dvoïke, donc, n'en revient pas. Non pas de l'infortune du chanteur populaire, mais du drame national qu'on en fait. «Dans les années huitante, quand j'étais à l'armée à Zadar en Croatie, me dit l'un d'eux, nous, les gars des villes, on ne savait même pas qui était Šaban. On écoutait Azra, EKV et à la limite Idoli. Mais tous les gars des campagnes, de Tetovo en Macédoine à Kranj en Slovénie, ils l'adoraient, comme ils adoraient Ceca et Dragana. Ces chanteurs-là, nous ne connaissons même pas leurs noms.» Or depuis une semaine, le sourire et le crâne rasé de Šaban sont omniprésents, tandis que les noms de la vieille scène rock ex-YU ont entièrement disparu, relégués dans la boîte à nostalgie, celle qu'on ouvre quand on a un peu trop bu et qu'on ose regretter ce passé-là. «Šaban, à force, c'est devenu une insulte, un peu à cause de sa frange dans les années huitante», renchérit une amie, «regarde-moi cette espèce de Šaban, ça veut dire: quel bouseux, quel idiot, enfin, tu vois ce que je veux dire.» Et voilà, Šaban a gagné. Cette guerre culturelle qui, pendant quelques années s'est aussi jouée sur de vrais champs de batailles, Šaban et ses copains ne l'ont pas seulement

gagnée, ils ont anéanti l'adversaire. Ils étaient une marge ridicule, presque honteuse. L'évolution de l'histoire en a fait une sorte de nouvelle famille royale. Ils ont gagné et règnent désormais en maîtres sur toutes les stations de radio, dans toutes les salles de concert et dans ce qu'on appelle l'air du temps. Les décorations de Noël qui restent pendant six mois, les nouveaux immeubles façon Versailles en plâtre, les implants en silicone, les restaurants fusion où la musique vous empêche de parler, ce sont eux. Pourtant, la mort tragique de Šaban raconte une autre histoire, presque un secret, presque une honte. Lui, le héros de millions de gens, le king des plateaux télé, il est mort aux aurores dans un bled allemand, dans une petite voiture, comme n'importe qui. Il revenait de son millionième concert dans une pauvre salle de province de la Ruhr. Il se préparait sans doute à un million et unième concert dans une autre pauvre salle de province, avant de pouvoir se reposer quelques jours à Belgrade, à la maison. Sa mort a montré qu'il y avait deux Šaban: le brillant tout beau de Serbie, et le forçat éreinté des petites salles allemandes. Šaban, c'est la diaspora serbe. Tous les étés, ils nous reviennent de Rüdeshim ou de Klagenfurt, ils se pavent dans leur nouvelle Audi, ils couvrent la *baba* de lave-linges et de saucisses, et puis ils repartent transpirer douze heures par jour, seuls, mal payés, mal considérés, ne vivant que pour ça, pour pouvoir revenir un jour *chez eux* et se donner cette fragile, cette éphémère, cette fantastique illusion que tout va bien, là-bas, dans ce pays merveilleux.

David Laufer

Dictature

Au siècle passé, les dictateurs étaient aisément reconnaissables, avec leurs moustaches, leurs mèches, leurs mentons prognathes, leurs uniformes militaires. Ils prenaient des poses étudiées aux balcons, théâtralisèrent leurs discours. Dans la littérature pour la jeunesse, les candidats maîtres du monde disposaient d'une intéressante panoplie pour déchaîner les forces du Mal. *Le nec plus ultra* des accessoires était le bouton pour faire sauter la planète, celui qui s'apprête à presser l'infâme tyran Basam Damdu: «Ivre de folie homicide, l'empereur se rue vers le tableau de commande: "Je vous pulvériserai tous!!!"»

Aujourd'hui, déguisée en force du Bien, la dictature exerce sa tranquille

et ferme oppression sous des formes moins repérables: juridisme délirant, bureaucratie kafkaïenne, nouvel ordre moral, technologies envahissantes s'écoulent en flux continu dans les interstices de nos existences, minant sûrement nos bonheurs simples, nos libertés.

Or récemment, la dictature a retrouvé une figure humaine et un nom: Greta Thunberg. Certes, cette ado surexposée par les médias n'a pas le projet de faire exploser la planète; au contraire, elle veut la sauver. A tout bien considérer, ce n'est pas beaucoup plus rassurant.

J.-B. Rochat

Le fédéralisme différencié au parlement

La Confédération suisse s'est construite sur le principe fédéraliste. De petits Etats et des cités se sont fédérés pour conserver leur autonomie, leur personnalité, leurs droits. En le faisant, ils ne concluaient pas un simple contrat temporaire, mais s'engageaient par un serment garanti par la foi et l'honneur.

Fidèle à notre histoire institutionnelle, l'article 3 de la Constitution fédérale consacre le principe de la compétence générale – originelle – des cantons. Néanmoins, l'accumulation de compétences déléguées finit par constituer une quasi-compétence fédérale générale. Ce processus conduit à une distorsion progressive entre l'affirmation de principe et l'évolution concrète de notre système constitutionnel et légal. Dans les années huitante déjà, la Ligue vaudoise avait posé ce constat. Elle avait également ciblé le problème capital: il n'existe pas de mécanisme qui permette de suivre le chemin inverse de la centralisation et de restituer des compétences aux cantons.

Le fédéralisme helvétique est par ailleurs caractérisé par un manque de flexibilité en ce sens qu'il ne permet aucun statut distinctif pour un canton ou un groupe de cantons. Au contraire, il prévoit un type uniforme de relations entre l'Etat fédéral et les Etats fédérés. Ainsi, lorsque la Constitution fédérale attribue une nouvelle compétence législative à la Confédération, tous les cantons lui cèdent une part identique de leur souveraineté législative. A cet égard, on peut

dire que le fédéralisme suisse est unitaire. Concrètement, pour une même attribution législative nouvelle à la Confédération, un canton sera satisfait, pour de bonnes raisons, de voir cet objet traité à l'échelon supérieur alors qu'un autre canton, pour d'autres excellentes raisons, se sentira injustement lésé par cette perte de compétence et frustré de devoir appliquer une loi fédérale inadéquate à sa situation. Cette grande rigidité contrarie fatalement certains cantons et nuit ainsi à l'amitié confédérale.

Tous les pays pourvus d'un régime fédératif sont confrontés aux problématiques relatives à la répartition des compétences entre Etat central et unités fédérées. De son côté, le Canada a imaginé le système du «droit de retrait» (*opting out* en anglais). Ainsi donc, la Loi constitutionnelle de 1982 prévoit un droit de retrait selon lequel une province peut se soustraire à toute modification qui va à l'encontre de ses pouvoirs législatifs actuels, de ses droits de propriété «ou de tout autre droit ou privilège» de son Assemblée législative ou de son gouvernement.

Inspirée par ce modèle canadien et dans l'optique de rénover notre fédéralisme, la Ligue vaudoise a théorisé, en 1987, le système du «fédéralisme différencié»¹. Il s'agit d'un mécanisme permettant aux cantons qui le souhaiteraient, et sans que cela contraigne les

autres à les imiter, de récupérer des compétences fédérales.

Un projet d'article constitutionnel avait même été rédigé. Voici sa teneur:

Article XXX² (nouveau):

- 1 Chaque canton peut demander pour lui-même la restitution d'une compétence de la Confédération. Cette restitution peut être complète ou partielle.
- 2 La demande est soumise à l'adoption ou au rejet du peuple et des cantons.

Ce système permettrait uniquement à un canton de retrouver une compétence qu'il a déjà transférée à l'échelon fédéral. De notre point de vue, il conviendrait de rajouter une disposition donnant l'occasion à un canton de refuser le transfert d'une compétence préalablement, soit avant la votation décidant l'attribution d'une nouvelle tâche à la Confédération. En effet, d'un point de vue pratique et pour favoriser la stabilité du droit, il semblerait avantageux d'éviter purement et simplement la centralisation, plutôt que d'engager la lourde procédure de restitution.

En bref, le projet prévoit un mécanisme permettant d'inverser la marche de la centralisation. Nous suggérons de le compléter par un système autorisant un canton à refuser pour lui-même la centralisation.

Quoi qu'il en soit, il s'agit de proposer des réformes destinées à instaurer un double processus de restitution et de différenciation dans nos institutions.

Pour l'anecdote, il est à noter que le concept de fédéralisme différencié – à tout le moins son appellation – a été repris par différents mouvements régionalistes tels que le Parti occitan et le Mouvement Région Savoie, ainsi que par des écologistes français.

Venons en finalement à l'actualité politique. Le 22 mars 2019, le conseiller national Jean-Luc Addor a déposé une interpellation intitulée «Le fédéralisme différencié: une idée pour la Suisse?». Dans son intervention, il demande d'abord au Conseil fédéral quelle est son appréciation du «droit de retrait» canadien. Il interroge ensuite le gouvernement sur l'opportunité d'introduire le fédéralisme différencié dans la Constitution fédérale.

La Nation ne manquera pas de vous informer de la réponse qui sera donnée à cette interpellation.

Xavier Panchaud

¹ Le site de la Ligue vaudoise y consacre son unique «dossier»: www.ligue-vaudoise.ch/index.php?page=dossiers

² S'agissant d'un nouveau droit d'initiative, cet article devrait, selon nous, prendre la numérotation 139c dans la Constitution fédérale actuelle. Il pourrait s'intituler sobriement «Initiative cantonale».

A contre courant

Heureux hasard, ce printemps voit paraître à quelques semaines d'écart, tout d'abord dans la fameuse *Revue des Deux Mondes*, l'évocation du livre de Lucie Guillet *La poéthérapie* (Vous avez la tête lourde?... trente vers de Musset...), sous la plume d'Olivier Cariguel, puis un article du président de la Ligue vaudoise dans l'édition du 14 mai de *24 heures* sous le titre «Hasards de la rime et nécessité poétique»; et peu après, voilà que nous arrive des précieuses Editions Empreintes le beau coffret des poèmes de François Rossel, auquel s'ajoutent les recueils des œuvres d'Alain Rochat et

de Sylviane Dupuis (où l'on trouve des moments de pureté admirable); enfin vont paraître incessamment les *Sonnets Vagabonds* d'Edouard de Perrot, aux Editions de la Feuille de Chêne.

Quand a été lancé en 2016 le Concours de Poésie Française, avec le succès que l'on sait, ses protagonistes entendaient bien faire la part belle à la rime et au rythme, c'est-à-dire à une poésie destinée à être lue, à être entendue, une poésie musicale, celle-là même dont Socrate, La Fontaine avant la lettre, s'est inspiré, quelques heures avant sa mort, pour mettre en vers les fables d'Esopé «afin

d'obéir aux dieux»; on l'a rappelé ici même, dans un article paru aussi en ce printemps décidément poétique. Or il se trouve que le lauréat, l'un des deux lauréats pour être précis, du concours de La Feuille de Chêne est justement l'auteur des *Sonnets Vagabonds*. C'est dire, comprenez-bien, qu'on a déjà atteint, en tout cas pour un bout, le but réel de la joute: favoriser la création poétique en ce que cette création «atteint sa pointe extrême avec la transmutation des "hasards de la rime" en nécessité» pour reprendre l'heureuse conclusion de l'invité de *24 heures*.

Mais qui est Edouard de Perrot? Il vous répond avec finesse et en alexandrins tout naturels:

Je ne suis qu'un curieux allant la plume au vent

Cueillir un mot, un son, une idée, une rime, Que j'associe entre eux dans les vers où j'exprime

Qui je suis et qui j'aime, éveillé ou rêvant.

Eh bien! il ne faut pas se le cacher: il y a un abîme entre la «poésie» de Perrot et la «poésie» de François Rossel. Celle-là est faite pour être captée non seulement par l'œil, mais aussi par l'oreille, on a envie de l'apprendre par cœur, de la réciter, comme fut transmise, de bouche à oreille, si l'on ose dire, la poésie d'Homère, et de bien d'autres pendant des siècles. Celle-ci s'adresse d'abord à l'œil et à l'intelligence; elle ne veut être que poésie, débarrassée des contraintes de la rime et de la métrique, considérés comme des scories. Mais cette pureté n'est bien souvent pas assimilable pour n'importe quel lecteur, elle demande un

effort d'imagination qui rend parfois le poème... peu poétique.

A l'inverse c'est un truisme de dire que la rime et le rythme ne font pas la poésie. Dès que l'on devine le *Dictionnaire des rimes* à portée de main, c'est fichu! Edouard de Perrot n'est pas dupe:

*Mais il ne suffit pas de prêter allégeance
A la forme savante en élève assidu;
Encore faut-il se révéler inattendu,
Mariant le sens au son en pleine résonance.*

Le débat n'est pas clos. Il n'y a pas deux écoles rivales. On peut faire son miel de toute chose, des vers libres de René Char comme des sonnets de Perrot. La vocation particulière des Editions de La Feuille de Chêne tend à remettre en honneur une poésie où le rythme, la rime et le sens sont «en pleine résonance», témoin le *Bestiaire*:

<i>Je tiens</i>	
<i>Renarde</i>	<i>J'amuse</i>
<i>Hagarde</i>	<i>Ma muse</i>
<i>Ton bien</i>	<i>Afin</i>
<i>Un rien</i>	<i>De vivre</i>
<i>Te farde</i>	<i>Presque ivre</i>
<i>Prends garde</i>	<i>Enfin</i>
<i>Au chien.</i>	

Les lecteurs de *La Nation* trouveront dans ce numéro une carte de commande pour les *Sonnets Vagabonds*, mais aussi pour la *Feuille de Chêne n° 1*. On leur souhaite du plaisir à découvrir ces belles œuvres dont la saveur réside aussi en ce qu'elles sont à contre-courant.

Daniel Laufer

Les Marches du Pays 2019

Du Pays-d'Enhaut au Gessenay

Itinéraire:

L'Étivaz, Col de Jable, Wilde Bode, Chalberhöni, Saanen

Dates:

Samedi 31 août 2019
(en cas de mauvais temps, renvoi au samedi 7 septembre)

Durée:

Environ 7h00 de marche
(sans les pauses)

Dénivelés cumulés:

Environ 900 m de montée
et 1000 m de descente

Points forts:

Très beau trajet aux pieds de la Gummfluh, qui offre des points de vue variés sur la vallée de la Torneresse et l'Oberland bernois

Inscriptions:

Les personnes intéressées s'adresseront à:

La Nation,
Rédaction et administration,
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724
1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h-10h)

Courriel: secretariat@ligue-vaudoise.ch

Un minimum de **huit inscrits** est nécessaire pour que la marche soit organisée; le délai de réponse court jusqu'au **30 juin 2019**.

Références:

CNS 1:25'000, n° 1265
(Les Mosses); n° 1266 (Lenk);
n° 1246 (Zweisimmen)

Saint Augustin

Res sont les saints qui n'ont jamais péché. Saint Augustin (354-430) ne fait pas exception. Dans *Les Confessions*, il ne parle pas de Dieu. Il parle à Dieu. Il se confesse devant Dieu et dans un livre. Mais pourquoi se confesse-t-il dans un livre et donc en public? La réponse qu'il donne lui-même est d'une étonnante simplicité: «Seigneur, je me confesse à vous pour que les autres hommes m'entendent.» Cela signifie qu'il s'accorde une mission. Elle est au fond celle de tous les chrétiens, à savoir la conversion des pécheurs. Or c'est par sa démarche que saint Augustin se distingue des autres. Notamment, il pense qu'à défaut de pouvoir démontrer la vérité de ses confessions, c'est par la charité, qui selon lui donne la bonté, qu'on le croit. C'est par la charité que l'aveu de ses péchés de jadis sauve du désespoir et ouvre le cœur de l'homme à Dieu. La charité de l'écoute et de la bonne foi est fondée sur le principe inviolable qu'on ne ment pas dans ses aveux sur soi-même.

A partir de là, *Les Confessions* sont l'exécution d'une œuvre littéraire très précise et rigoureuse dont le sujet n'est pas la confession du passé: «Je vais me peindre, non tel que je fus, mais tel que je suis.» Écrit entre 397 et 401, ce texte de rétrospection mélange aisément le vécu et les réflexions d'ordre philosophique et théologique. Saint Augustin non seulement dévoile les péchés de corps et d'esprit de sa jeunesse, mais surtout il les réinterprète à la lumière de sa foi et de ses conceptions, tout en les considérant comme venant de Dieu pour lui permettre de trouver le chemin de la vérité.

C'est précisément ce chemin de la vérité que saint Augustin raconte avec une franchise et une finesse d'esprit rarement atteintes. Né en Afrique en 354, il s'est converti tardivement au christianisme, malgré une mère très croyante. Cela se passa à Milan après une expérience très mystique. Il avait déjà 32 ans. D'ailleurs sa mère joua un rôle primordial sur son chemin vers Dieu. On la donna en mariage à un jeune noble, un homme païen, violent et libertin. Au fil du temps, et grâce à sa foi, sa patience et sa grande vertu, la future sainte Monique finit par émouvoir son époux, qui devint chrétien à la fin de sa vie. Elle fut toujours avec son fils dans l'esprit et dans les prières jusqu'à sa mort et au-delà pour le protéger du mal et de la perte.

Contrairement à saint Paul, qui fut converti d'un seul coup par une apparition sur la route de Damas, la conversion du saint de Carthage fut lente et constante. Elle était jalonnée de plusieurs événements singuliers et d'expériences de la vie qui semblaient suivre une logique secrète et déterminée à l'avance dans son âme et son cœur. Le chemin vers Dieu est ici tout sauf un processus linéaire: «Quelle est cette lumière qui m'éclaire par intermittence et qui frappe mon cœur sans me blesser? [...] La Sagesse, c'est la Sagesse elle-même qui m'éclaire par intervalles: elle déchire les nuages de mon âme qui me recouvrent de nouveau, si je faiblis, des ténèbres et du poids de mes misères.»

Malgré ces événements, qui étaient autant de fanalons donnant la direction de sa vie, saint Augustin doutait de tout et ne croyait pas que l'on puisse

trouver la voie de la vie. «Je marchais dans une voie ténébreuse et glissante, je vous cherchais en dehors de moi, et je ne trouvais pas le dieu de mon cœur; j'étais tombé dans les profondeurs de la mer. J'étais sans confiance et je désespérais de découvrir la vérité.»

Il continuait de vivre ses passions et de jouir de l'heure présente. Mais comme il le dit lui-même, les liens du désir charnel, les raisonnements théologiques purement intellectuels et les besognes temporelles empêchaient son cœur de céder à Dieu. Pendant neuf ans, il fut le jouet de ses passions diverses. Jusqu'au jour où il comprit qu'il voulait posséder à la fois Dieu et le mensonge.

Les Confessions tirent toute leur force de ce que saint Augustin assume pleinement ses péchés. Il dit qu'il confesse ses hontes pour glorifier Dieu. Il assume le corps humain, corps divin, même dans le péché car il sait que les ténèbres sensuelles possèdent autant de beauté que les vérités divines, sinon plus. Il existe une beauté dans l'attraction physique comme il existe une beauté dans l'attraction spirituelle. Il sait que tout vient de Dieu, les choses, les corps, l'âme, et il nous dit d'aimer les choses de la vie, même dans le péché, mais de les aimer en Dieu car c'est lui qui les a créées. La seule différence est que la beauté physique est périssable. Elle ne nous sauve pas. Seules les vérités divines possèdent une beauté éternelle et salvatrice.

Pour saint Augustin, la science n'est pas l'ennemie de la foi. A son époque, le christianisme était encore vigoureux, pur et innocent. Rien n'était encore séparé; tout était organique, joyeux, allant de soi. La connaissance pour la connaissance n'existait pas encore.

Toute connaissance était adoration de Dieu. Adoration, tremblement et terreur. L'homme de Dieu et l'homme de la connaissance, du savoir et de la pensée furent le même homme. Saint Augustin avait soif de savoir avec Dieu et non pas contre Dieu.

La science n'était pas encore le progrès, cette plaie moderne; c'était la connaissance du monde, c'est-à-dire de la Création. Saint Augustin aimait Dieu avant tout, et tout ce qu'il a créé, le ciel et la terre. C'est par la connaissance du monde sensible qu'il comptait aller jusqu'à Dieu, qui n'est pas dans le monde sensible. Tout son savoir, toute sa philosophie, toutes ses interrogations du Temps, du Corps, de la Matière, du Mouvement, de l'Esprit et de la Mémoire découlent d'une seule question qu'il adresse au Seigneur: *comment avez-vous créé le ciel et la terre?* Pour avancer dans la résolution de cette question, il dialogue constamment avec le créateur car il sait que l'on ne découvre rien sans son aide et que tous les mystères sont enfermés dans la science.

Lars Klawonn

Chronique sportive

Le 23 avril dernier, l'équipe masculine du LUC (Lausanne Université Club) est devenue championne suisse de volleyball pour la neuvième fois de son histoire, après avoir battu les Thurgoviens d'Amriswil trois victoires à zéro en finale. Bien préparés par leur entraîneur, le bouillant Italien Max Giaccardi, les joueurs vaudois sont arrivés en forme au meilleur moment, confirmant le titre obtenu l'année précédente. Bravo à eux!

Antoine Rochat

Trois livres

Avant que quelque rédacteur de *La Nation* ne s'empare de l'un d'eux pour en parler plus à fond, nous aimerions signaler la parution de trois livres prometteurs, destinés à retenir l'attention de tout lecteur vaudois attaché à la fois au Pays qui l'a vu naître et à la littérature universelle.

D'abord, celui d'un estimable critique littéraire, esprit véritablement indépendant, dont la maison d'édition française Pierre-Guillaume de Roux nous offre *Les Jardins suspendus, lectures et rencontres 1968-2018*. C'est de Jean-Louis Kuffer qu'il s'agit, lequel s'attaque avec autant d'à-propos aux poids lourds russes (Dostoïevski, Grossmann ou Soljénitsyne) qu'aux romanciers et poètes d'aujourd'hui (Bret Easton Ellis, Cormac McCarthy, Houellebecq, Barilier, Jaccottet), sans oublier les auteurs «sulfureux» (Rebatet, Céline, Thibon) et des dizaines d'autres.

Ensuite, une monographie bien utile parue aux éditions EPFL/Le Savoir

suisse (nos *Que Sais-Je?*) intitulée *C.F. Ramuz, sentir vivre et battre le mot*. L'auteur en est M. Stéphane Pétermann, jeune chercheur au Centre des Littératures en Suisse romande (UNIL), ancien élève du collège d'Aubonne où Ramuz enseigna brièvement.

Enfin, aux éditions Livreo/Alphil, *Par-delà le régionalisme, roman contemporain et partage des lieux*. L'auteur, Claire Jaquier, a étudié les Lettres à Lausanne. Spécialiste de Gustave Roud, professeur émérite à l'université de Neuchâtel, elle montre que le roman régionaliste eut son siècle de gloire entre 1840 et 1945, puis fut décrié pour avoir chanté les «valeurs» de l'enracinement et du terroir. Aujourd'hui, le souci des lieux, du pays natal, de la petite patrie, des paysages et de l'environnement naturel renaît sous une autre forme. Claire Jaquier a étudié cette renaissance en enquêtant sur une cinquantaine de romans contemporains, suisses et français.

J. P.

Naissances

Lise Meister, fille de Juliana et Benoît, a vu le jour le 26 mars dernier.

Lundi 6 mai, Cécile et Grégoire Tossatti ont eu le bonheur d'accueillir une petite fille prénommée Claire-Lou.

Toute la rédaction s'associe à la joie de ces naissances et félicite les parents.

La rédaction



Les femmes, les bonnes femmes et les armes

Des jeunes femmes, calmes mais déterminées, qui avancent leur main pour dire: «Stop!» – évoquant presque les plus belles héroïnes des affiches de l'ère soviétique. Peut-on rêver meilleure image pour illustrer la journée de révolte du 14 juin prochain, où la gent féminine (avec une étoile¹) se soulèvera pour dénoncer l'oppression machiste omniprésente dans notre société archaïque et patriarcale?

LE COIN DU RONCHON

Cette image, en l'occurrence, était celle choisie par les opposants à la révision de la loi sur les armes, qui ont néanmoins été battus dimanche dernier. L'idée semblait pourtant bonne: de nos jours, mettre en scène une femme, ou n'importe quel représentant d'une communauté connotée positivement, suffit généralement à éveiller l'attention bienveillante

des autorités morales. Mais dans le cadre de la campagne pour les armes, cela n'a pas marché. Les journalistes-déontologues ont certes été quelque peu bousculés dans leurs préjugés en découvrant ces jeunes femmes adeptes du tir sportif, mais très vite ils ont été pris d'un sens critique aussi honorable qu'inhabituel, qui les a amenés à exprimer le soupçon d'une «instrumentalisation».

Si nous comprenons bien, le féminisme est une question morale plus qu'une question de genre. La femme en tant que telle n'intéresse pas la morale moderne, seule compte la femme qui défend un point de vue moralement correct. La femme astérisquée, donc, qui n'a rien à voir avec la femme populiste. La femme du 14 juin, et pas celle du 19 mai. Dans le genre féminin, il y a les bonnes femmes et les mauvaises femmes, et les bonnes femmes sont celles qui posent les armes en mai pour les reprendre en juin.

¹ Voir l'article d'Emerentienne Pasche dans *La Nation* n° 2119 du 29 mars 2019.

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch

www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges